

## Focus sur le changement de régime matrimonial : aspects pratiques

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné

---

Notaires, collaborateurs du notariat et professionnels de la gestion du patrimoine

### Objectifs :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les principaux aspects pratiques de la procédure de changement de régime matrimonial
- Informer les clients des conséquences pécuniaires attachés à un changement de régime matrimonial
- Conseiller les clients sur l'opportunité d'un changement de régime matrimonial

### Contenu :

---

#### Mesurer l'opportunité du changement de régime matrimonial

- A. Les changements spontanés
- B. Les changements suggérés

#### Maîtriser la procédure de changement de régime matrimonial

- A. La suppression du délai minimal d'application de deux ans
- B. La fin de l'homologation systématique en présence d'enfant(s) mineur(s)
- C. La réaffirmation d'un pouvoir d'alerte du notaire
- D. La clarification des règles en présence d'enfant(s) sous tutelle

#### Appréhender la fiscalité du changement de régime matrimonial

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

A. Les frais d'acte notarié

B. Les droits d'enregistrement

## Prérequis :

---

- Bonne connaissance en droit de la famille

## Modalités d'exécution

---

---

Formation en Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Valorisation de chaque point à la lumière des dernières jurisprudences, de formules d'actes et/ou de cas pratiques chiffrés

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation